

bulletin européen

La manifestation de Milan



M. Giovanni Gronchi, Président de la Chambre des députés prononce son discours. A gauche, le sénateur M. Enrico Falck, et le député M. Michele Camposarcuno; à droite, le sénateur M. Alessandro Casati. (Le compte-rendu de la réunion aux pages 6-7).

Sous la présidence d'honneur de
MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN

groupe les organisations suivantes:

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents :	H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>United Europe Movement</i>	Président :	W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	„	ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue de Coopération Economique Européenne</i>	„	P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	„	DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	„	RAOUL DAUTRY

Comité Exécutif

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER,
Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.

Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMITT-INGEBRETSSEN.

Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

<i>Section Economique et Sociale</i>	présidée par	SIR HAROLD BUTLER
<i>Section Culturelle</i>	„ „	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	„ „	PIERRE-HENRI TEITGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	„ „	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	„ „	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	„ „	S. P. CHAMBERS

Bureau d'Etudes

pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEHRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères au Sénat
„ „	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
„ „	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
„ „	M. P. AUER (Hongrie)
„ „	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
„ „	M. G. GAFENCU (Roumanie)

FAO: Résolutions et perspectives

Le 5 mai, dans un salon de la « Banque de Rome », et sous les auspices du « Centre Italien d'Etudes pour la Réconciliation Internationale », a eu lieu la conférence de M. Emilio Colombo. Sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Agriculture, sur le thème: « Résolutions et Perspectives de la FAO après la cinquième Conférence de Washington ».

Parmi les personnalités intervenues étaient présents M. Canevari; sous-secrétaire pour l'Agriculture; le Gouverneur de la Banque d'Italie, M. Menichella; des sénateurs et des députés; M. Veronese, président de l'Action Catholique; M. Wall, chef du Bureau d'Information de la FAO à Washington; de nombreux représentants de la FAO régionale européenne et divers attachés commerciaux, économiques et agricoles des Ambassades et Légations étrangères.

M. Colombo a commencé son discours en passant en revue la situation agricole et alimentaire mondiale de cet après-guerre. Cette situation — affirme-t-il — est caractérisée par deux phénomènes importants: l'un celui de la production et l'autre, celui des échanges.

— Il a été souligné que la production agricole a atteint le niveau d'avant-guerre, mais pour une population dont l'augmentation est de 10%, la moyenne des disponibilités alimentaires, par habitant, est encore inférieure au niveau de l'avant-guerre, qui était déjà alors insuffisant au point de vue de la production.

Par contre, dans des pays déterminés, on constate la formation d'excédents de produits, qui à cause de difficultés de différente nature, ne peuvent pas être destinés à satisfaire les nécessités de la plus grande partie de la population mondiale, qui n'est pas suffisamment nourrie et qui ne dispose pas de moyens adaptés à la consommation.

De cet examen de la situation agricole et alimentaire naît, tout d'abord, un problème d'ordre productif: il faut augmenter la production. D'une enquê-

te accomplie par la FAO en 1946, résulte la nécessité de faire front à l'augmentation de la population pendant la période de la guerre et de l'après-guerre, il faut augmenter de 20% la production des céréales en égard à l'année 1938, ce qui signifie augmenter cette production de 60 millions de tonnes; de 40% la production de la viande, c'est-à-dire de 30 millions de tonnes, de 163% celle des fruits, c'est-à-dire 150 millions de tonnes. Etroitement liée à cette exigence d'augmentation de la production, il y a l'autre conséquence qui dérive de l'examen de la situation agricole et alimentaire mondiale: l'urgence d'intensifier les échanges entre les pays de façon à pouvoir concéder à chacun, les niveaux de consommation nécessaires. Et ici — observe M. Colombo — se pose la solution du problème des excédents de produits agricoles qui sont invendables ou vendables à des prix très peu rémunérateurs, pour beaucoup de pays. C'est dans ce cadre tracé en grandes lignes que trouve sa place l'activité de la FAO, et particulièrement, le résultat de la Vème Conférence Internationale tenue à Washington pendant les mois d'octobre et de novembre 1949.

Ici, l'orateur illustre brièvement comment la FAO se rattache à la tradition historique de l'Institut International d'A-

griculture qui avait son siège à Rome et quelles sont la structure actuelle et les tâches de l'Organisation elle-même. Puis, passant aux résolutions de la FAO pour l'avenir, M. Colombo a rappelé comment la conférence a approuvé sans réserves le programme prédisposé par l'Assemblée des Nations Unies qui tend à élever la teneur de vie des régions dont l'économie est en dépression. En attendant, la Conférence a autorisé la FAO à participer largement aux programmes d'assistance technique en augmentant de 29% le fonds qui sera constitué pour la réalisation du programme d'assistance technique.

En rapport avec les résolutions de la FAO pour l'avenir, l'orateur a illustré la proposition de la création de « l'Office International pour l'Echange des Produits » comme instrument apte à résoudre le problème des excédents de produits agricoles. Cette proposition n'ayant pas été acceptée par la Conférence, il a été créé une « Commission des Produits » qui est responsable envers le Conseil de l'Organisation et qui s'occupera des problèmes des excédents.

Pour conclure, M. Colombo a amplement illustré la valeur politique et morale de la décision de la Vème Conférence de la FAO d'établir son Siège Social à Rome.

L'Union Douanière Franco-Italienne

Le Conseil économique français a approuvé aujourd'hui le projet d'union douanière franco-italienne par 73 votes favorables contre 65 et 9 abstentions.

Le Conseil a fait cependant quelques réserves, particulièrement en ce qui concerne les possibilités de contrôle des déplacements de la main d'œuvre.

Les représentants des moyennes et petites industries se sont abstenus.

Le groupe de la Confédération générale de l'Agriculture a présenté

une contre-proposition défavorable à l'union douanière « entre deux pays dont les économies sont plus concurrentes que complémentaires ». Cette union — ajoute la contre-proposition — présenterait plus d'inconvénients que d'avantages pour la France ». Cette contre-proposition a été repoussée en dépit des déclarations du groupe de la CGT sur « le danger que présenterait, pour les travailleurs français, l'arrivée sur les marchés communs de la main d'œuvre, de 2 millions de chômeurs italiens ».

Une décision doit être prise

L'année 1949, par la Fondation du Mouvement Européen en février et par la formation du Conseil d'Europe en mai, a contribué à un grand rapprochement en faveur de la réalisation de l'unification et de la concorde entre les peuples européens.

La signature du Pacte Européen par les dix puissances signataires doit être considérée, en principe, comme l'abandon des idées sur les droits de l'état et les droits des peuples pour lesquels même le moindre renoncement aux droits de souveraineté concernant la nation et l'état paraissait impossible.

C'est pourquoi, il s'est produit une évolution qui, pour la première fois, après bien des siècles, fait naître l'espérance que les peuples européens abandonneront définitivement la politique du particularisme exercée jusqu'ici.

Pourtant, ce serait une illusion de croire que ces premiers pas puissent déjà assurer une évolution politique qui au bout d'un laps de temps relativement court, pourrait conduire automatiquement à une Fédération Européenne.

PAR

KARL ARNOLD

Président du Bundesrat

Ce qui m'induit à adresser cette lettre, c'est, au contraire, la crainte que ces bons et positifs débuts puissent s'ensabler, si la voie tracée par la formation des Institutions de Strasbourg ne devait pas avoir une continuité. Celui qui désire une vraie Fédération des peuples, doit en même temps accepter des organismes législatifs et exécutifs dotés de compétences supranationales. Dans sa forme actuelle, le Statut de l'Europe, ne tient encore aucun compte de cela. L'Assemblée n'a qu'un caractère purement consultatif, elle est tout au plus une forme préliminaire d'un Parlement Européen, et le Comité des Ministres dépend de l'unanimité de ses membres pour prendre ses décisions, il ne peut pas non plus être considéré comme un gouvernement européen. Mais, si grande que soit l'importance psychologique du Conseil de l'Europe,

sa réalité politique inhérente est encore bien modeste. Si, je constate cela avec inquiétude, j'espère, néanmoins, instamment que le Mouvement Européen puisse continuer l'initiative qu'il a démontrée jusqu'ici parce que pour moi comme pour la grande majorité du peuple allemand, il n'y a pas de doutes que seule la concorde et une étroite collaboration de tous les peuples européens puissent le sauvegarder d'un complet anéantissement. Des événements guerriers entre les divers états d'Europe sont aujourd'hui pratiquement impossibles. Il y a quinze ans, on aurait considéré cela comme un énorme progrès, mais aujourd'hui, cela n'est plus suffisant. A cause de l'isolement de chacun des pays européens pour ce qui concerne l'économie, les valeurs, le commerce et la politique, notre petit continent a subi une « atomisation » qui l'empêche d'être viable.

Non seulement l'Allemagne, mais plusieurs peuples européens ne vivent encore que parce que les Etats-Unis leur apportent une aide de proportion considérable. Je considère non comme une simple menace si les Etats-Unis déclarent à tout bout de champ que cette aide prendra fin en 1952 et qu'à partir de ce moment-là, l'Europe devra se suffire à elle-même. La population de l'Europe est très nombreuse, ses ressources naturelles sont assez abondantes pour le développement d'une économie totale et viable, mais cette économie européenne doit avoir une base spirituelle et politique. Tous les peuples européens même ceux qui languissent aujourd'hui sous le joug étouffant d'une dictature totale — éprouvent le désir d'une liberté personnelle et d'une possibilité d'expansion individuelle dans le cadre d'une communauté vivante socialement ordonnée. Ils souffrent, en commun, par suite des divisions politiques qui ne peuvent être surmontées qu'en sacrifiant une partie de la souveraineté de l'Etat-National et en

(à suivre en page 5)

LA CLOTURE DE LA FOIRE DE MILAN

La foire de Milan a fermé ses portes après 20 jours d'une vie intense pendant laquelle elle a eu un concours de foule comme il ne s'en était jamais vérifié jusqu'à présent. Selon les données officielles fournies par la Direction de l'Organisation, les visiteurs ont atteint le nombre de 3 millions et 900.000 personnes dont 310.000 dans la journée de clôture qui a marqué le maximum.

Toujours d'après les statistiques officielles, il résulte qu'il y a eu une affluence extraordinaire de public et d'acheteurs étrangers dont 19.483 provenant de 82 pays de tous les continents.

Dans la graduation des visiteurs étrangers, la Suisse se trouve au premier plan suivie par l'Allemagne, la France, l'Autriche, la Grande Bretagne, la Bel-

gique, les Etats-Unis, l'Egypte, la Hollande, et les pays scandinaves. Les Pays participants les plus lointains ont été la Chine, l'Australie, l'île de Trinidad, le Japon et les Philippines.

Quant à la participation nationale des exposants, c'est la Lombardie qui était au premier plan suivie par le Piémont, l'Emilie et la Ligurie, etc.

Un bilan sommaire offre les chiffres suivants: 60.000 tonnes de marchandises exposées pour une valeur globale de 67 milliards (dont 580 provenant de l'étranger) et 7.805 camions employés de lires, 622 wagons ferroviaires pour les transports.

Des prix ont été décernés à 14 Maisons exposantes ayant participé à la Foire de 25 à 27 fois. 39 autres Maisons exposantes ont reçu des attestations spéciales.

UNION SPIRITUELLE ET UNION ECONOMIQUE

Le Directeur du « *Giornale d'Italia* », M. Santi Savarino, dans son article « *Union spirituelle et union économique* » écrit, entre autre :



Il est clair que tout cela exige une participation permanente et plus active des Etats-Unis à la vie de l'Europe et à la solution des problèmes européens. Au lieu de parler de « diplomatie totale », ils devraient parler de « politique totale » dans le sens de renforcer la direction politique occidentale au moyen du potentiel et de la

stabilité de l'économie européenne, en maintenant et en développant la foi des pays occidentaux en la démocratie et en la liberté. En effet, si nous faisons abstraction de l'élément psychologique qui est étroitement lié à l'élément économique et social, ce ne sont pas les armes qui suffiront pour défendre une Europe *unanime* et ré-

signée : la condition essentielle et inséparable de l'union politique - ou, si l'on veut, de la « coordination atlantique » - est donc l'union spirituelle.

Créer de nouveaux organismes ou en recréer de vieux ne signifie absolument rien si on ne crée pas ou ne recrée pas les conditions indispensables à leur fonctionnement sûr et efficace : les corps sans âme sont des mécanismes inutiles. Et que cette exigence spirituelle soit à la base des rapports de n'importe quelle forme de collaboration internationale, le démontre l'exemple de la Russie qui tend désespérément à l'union spirituelle de ses satellites et ne pouvant pas l'obtenir de plein gré, la réalise par la violence et l'oppression. Dans les pays libres et démocratiques, cette union ne peut être obtenue qu'avec le consentement. Mais pour obtenir ce consentement, il est nécessaire que les exigences les plus élémentaires de justice soient satisfaites...

Ils peuvent faire toutes les combinaisons qu'ils voudront : constituer des conseils et des comités, coordonner l'OECE avec le Pacte Atlantique, nuire ou non le système des paiements, si l'on ne jette pas les bases pour une collaboration des peuples, loyale et inspirant confiance, au-dessus de la collaboration même des gouvernements, toutes ces entreprises seront des corps sans âme, c'est-à-dire des mécanismes inutiles qui au moment opportun ne fonctionneront pas. Est-ce trop que de demander un peu de psychologie aux froids politiciens auxquels le destin a confié la tâche délicate et grave d'empêcher la guerre ?

Qu'ils y pensent bien avant de créer l'irréparable.

Une décision doit être prise

(suite de la page 4)

la transmettant à des Institutions supranationales.

La libre convertibilité des valeurs européennes me semble absolument indispensable, on ne peut naturellement pas l'effectuer tout d'un coup mais graduellement, on doit abattre les barrières douanières et suspendre les difficultés restrictives du commerce en procédant petit à petit, le contrôle et l'acheminement de l'entière production européenne doivent être entrepris en ayant pour but le maximum d'utilisation pour tous. Il est au même point indispensable qu'il existe une étroite union culturelle : les examens et les grades académiques de chaque pays devront être reconnus dans tous les autres pays. Une cour de justice complètement indépendante des gouvernements nationaux devra être autorisée à examiner les violations des droits de l'homme et des droits civiques et à les condamner. Le droit social et du travail devra être autant que possible coordonné afin que les tensions de la politique intérieure et extérieure qui existent encore aujourd'hui et qui produisent des écroulements sociaux entre les singuliers peuples européens puissent toujours disparaître d'avantage.

La possibilité de réaliser tout cela est en notre pouvoir. Notre discernement nous dit qu'il est nécessaire d'agir ainsi et cette idée a une grande prise sur le peuple allemand comme peut être aucune autre idée politique. Nous qui avons la responsabilité de l'ordre européen, nous sommes prêts sans réserve à collaborer de toutes nos forces afin que soit créé un nouvel ordre social durable. Seul un ordre fondé sur le désir de paix des peuples et appuyé par un parlement européen et un gouvernement européen ayant de réelles compétences, est capable, selon ma ferme conviction, d'écarter le danger menaçant auquel nous succomberons tous si nous ne nous décidons pas à prendre cette courageuse décision. Le Mouvement Européen est entré résolument dans cette voie. Les personnalités des hommes qui en sont à la tête, donnent l'assurance que leurs efforts ne se laisseront point et qu'enfin, ils réussiront à surmonter tous les obstacles qui empêchent encore de réaliser une étroite coopération entre les peuples européens.

Je vous prie d'être convaincus que le peuple allemand et ses représentants responsables soutiendront sans réserve ce travail et y apporteront tout leur dévouement.

(« *Informationsdienst* »)

GRANDE MANIFESTATION

Dans la Salle du Théâtre « Mis-sori » à Milan, a eu lieu le 7 mai une grandiose manifestation du « Mouvement pour l'Unité Européenne ».

La réunion était présidée par M. le Sénateur *Enrico Falck* avec la participation de M. *Gronchi* Président de la Chambre des députés, MM. *Alessandro Casati*, *Giovanni Persico*, *Golzio* Président de l'Association des Intellectuels Catholiques, M. *Tollier* qui représentait le Mouvement Fédéraliste européen.

M. le Député *Michele Camposarcuno*, Secrétaire Général du Mouvement, a déclaré que « l'unification de l'Europe est une tâche difficile et ardue qui ne peut être résolue qu'en créant une conscience morale ».

« Le moment — poursuit M. Camposarcuno — est propice et désormais, presque unanimement, on se rend compte que l'Unité de l'Europe doit être réalisée ou que l'Europe périra. Depuis un quart de siècle, l'Europe succombe sous les terribles décrets infligés par la guerre; c'en est assez; les peuples doivent être fermement convaincus que cela doit finir; tous les hommes dont la parole et dont la personnalité ont une influence vaste et profonde sur la conscience des peuples, doivent être engagés à se mouvoir et à agir en vue de cet idéal.

....Laissons tout d'abord les recherches des formules qui seront données à la structure européenne: que ce soit une union, une ligue, une fédération, une confédération, la chose n'a aucune importance. Ce qui importe, c'est que l'Europe soit unie.

Sauvons l'Europe. Soyons les apôtres et les artisans de ce sauvetage, agissons avec l'énergie et la foi et l'Europe sera créée. M. De Gasperi a déjà annoncé qu'on est en train de construire l'unité de l'Europe dont les efforts tendent à créer une alliance défensive à laquelle prendront part tous les peuples qui ont souffert par la guerre, qui en ont mesuré toutes les atrocités et qui de toutes ces



désastreuses expériences n'ont gardé qu'une ferme volonté de paix ».

Le XIX.^e siècle, fut le siècle de l'unité nationale; le XX.^e siècle sera celui de l'Europe unie. Sous peu — conclut l'orateur — j'espère pouvoir vous dire: « Mes amis, nous sommes des citoyens de l'Italie, mais nous sommes aussi des citoyens de l'Europe unie ».

Ensuite le Président de la Chambre des Députés M. *Gronchi*, commence son discours en faisant remarquer qu'il ne faut pas contaminer l'idée avec des préjugés politiques qui divisent les forces au lieu de les unir. Désormais, dans toutes les couches de l'opinion publique, on parle d'unité de coordination, d'intégration, de solidarité. Si l'on pouvait considérer comme décisives toutes les adhésions, qui nous parviennent de la part des hommes les plus divers quant à la nouvelle conception internationale, nous devrions en conclure que nous sommes arrivés au faite du succès.

Faut-il créer une synthèse entre le sens national et le sens international? Il faut, surtout, la créer parmi les nouvelles générations; et de façon particulière parmi les secteurs de la jeunesse qui, elle, sent plus que tout autre la douleur et la rancoeur vis-à-vis des nationalités offensées, l'arrogance du plus fort envers le plus faible, et les injustices.

Un autre difficulté qui s'élève contre nos idéals — a ajouté l'orateur — est la présence active du bolchevisme en Europe. Je dis bolchevisme comme expression politique du commu-

nisme. Les communistes, habituellement, nient avec dédain qu'ils aient des buts imperialistes; mais ces buts sont une réalité, dans le sens idéologique et dans le sens politique. La conception du monde selon le communisme, ne peut avoir comme lumière intérieure que la nécessité de se répandre. Une seule fois, il est arrivé dans l'histoire qu'un mouvement universel a prêché la paix et a répudié la guerre, mais cela a été le mouvement chrétien, parce que le christianisme n'a jamais prêché de tuer ceux qui pensaient différemment. au contraire, il a prêché qu'il faut mourir pour exalter son propre idéal. Avant de créer la solidarité, il faut créer des conditions de sécurité, parce qu'aucun peuple ne peut sonder et affronter en profondeur certains problèmes s'il n'est pas dans un état de tranquillité et cela constitue une grave difficulté pour l'oeuvre d'édification de la nouvelle mentalité unitaire.

Se trouver sans défense, pourrait, en effet, annuler toutes les conquêtes démocratiques. Les raisons profondes de l'attitude de la Russie sont justement en raison de la difficulté de l'Occident de trouver un vrai accord. Puis, il y a la position des plus puissants par rapport aux autres. Nous sommes évidemment plus faibles que d'autres peuples dont la structure économique est plus riche. Du peu de moyens dont nous disposons dérive la conception que certains renoncements nous semblent faciles...

Après avoir ébauché les particulières position des divers pays, dans le cadre du problème général M. *Gronchi* a dit que « malgré ces difficultés, il faut agir. Quel malheur si nous devons nous laisser submerger par la dialectique sur le problème de la force à cause de laquelle les démocraties sont faibles pour la défense de leur pays! Il faut donc traduire un état d'âme en une action politique. Le problème doit devenir politique s'il doit être mis en pratique. Voilà le but des mouvements unionistes et fédéralistes. Peu importe que

EUROPEÏSTE A MILAN

leurs buts soient divergents. Nous pouvons faire beaucoup de chemin ensemble, mais avec des idées précises, pratiques, concrètes. La propagande idéologique doit être faite parmi la jeunesse car elle représente l'avenir ».

Je voudrais que les partis politiques qui adhèrent à l'idéal de l'unité soient plus nombreux. Il est d'usage de dire, en Italie que les partis sont créés pour les hommes, mais que ce ne sont pas les hommes, qui créent les partis. Mais une certaine variation politique plus vaste me semble utile. Des hommes comme les sénateurs Persico et Casati, comme moi et comme M. Golzio doivent s'engager à susciter cette conscience unitaire dans notre entourage. Il faut une politique des affaires étrangères qui soit la réalisation progressive de cette idée. Il faut en persuader le Gouvernement. Les discours ne sont pas suffisants, il faut que la propagande se concrétise en des directives politiques. Je dis tout cela aussi aux miens. Nous ne pouvons pas échapper à cette vérité: c'est à nous qu'incombe la plus grande responsabilité de la politique européenne, parce que c'est nous qui contrôlons le gouvernement d'Italie. Et il en est de même pour la France, la Belgique, l'Allemagne, la Hollande, l'Autriche. Si en ce moment, nous n'utilisons pas cette solidarité d'idées et d'intérêt politique afin de laisser une trace sur cette voie de la solidarité européenne, nous manquerions à notre devoir historique. Etant donné, qu'au sein des divers partis existent des courants les plus divers, cette réalité augmente encore notre engagement.

Il faut bien se garder de répéter les erreurs de la Société des Nations. S'il n'y avait pas la possibilité de créer une assemblée avant comme base fondamentale l'engagement de limiter la propre souveraineté, nous créerions une formule, mais non pas une réalité. Cette assemblée doit être une institution supranationale à laquelle chacun doit apporter concrètement quelque chose. Puis il y a le problème allemand,

Il serait absurde de concevoir une unité européenne sans l'Allemagne. Un pays d'une si haute capacité inventive et productive, avec un potentiel humain si formidable, ne peut pas être exclu, même s'il est actuellement affaibli par le rideau de fer. Naturellement, il faut résoudre le problème allemand sous une forme acceptable. Il va sans dire, qu'il est difficile de faire comprendre aux Allemands le concept que l'Allemagne ne doit pas s'armer; mais il est possible de leur faire comprendre le concept d'un armement fédératif devant servir seulement à la défense. Il est nécessaire, enfin, de donner un contenu à l'intégration économique et de dépasser la conception autarchique qui existe encore dans le subconscient de trop nombreux citoyens.

L'intégration économique, voilà encore un problème ardu parce que — comme dans le mariage — pour être d'accord il faut être deux. Le mouvement, en tous cas, doit sortir du cercle fermé de certains clans intellectuels et prendre contact avec les forces vives des multitudes et les convaincre qu'il est étroitement lié à leurs intérêts. Et quand d'ailleurs on parle de diplomatie totale, il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui, la politique étrangère ne peut plus être un luxe d'initiés, de nobles manqués, privilège de qui connaît bien les langues étrangères et excelle dans le « savoir faire »; au contraire, ce doit être l'exercice

d'une des activités fondamentales de la vie d'un pays. J'espère que cela se réalisera et j'espère aussi qu'aucun ostracisme n'entravera notre activité. Nous devons agir parmi ceux qui pensent comme nous. Nous sommes une élite et l'acheminement des idées dérive de petits groupes et non pas des grandes masses; mais c'est dans les grandes masses qu'il faut créer la nouvelle conscience. Que chacun agisse dans ce but dans son propre milieu. C'est un problème de conscience, le reste viendra ensuite et la même pression sur les gouvernements pourra être efficace seulement quand cette conscience sera instaurée. Un avertissement aux démocrates chrétiens et aux catholiques, en général: si toutes les internationales ont failli, voudrions-nous que faillisse aussi l'internationale chrétienne? Voulons-nous laisser au communisme le privilège d'avoir lui seul créé le sens d'une conscience internationale?

Mettons-nous donc à l'oeuvre, nous et tous ceux qui comme représentants de l'idéal socialiste, professent de saines doctrines de solidarité internationale. Il faut, d'ailleurs, qu'au sein de chaque parti les hommes agissent et non seulement les dirigeants. Autrement, ne nous faisons pas d'illusions avec toute notre ardeur nous n'aurons fait que la moitié de ce que nous aurions pu faire. Il nous faut un suprême effort de diffusion, parce qu'aucun mouvement ne peut vivre s'il n'a pas la capacité de se propager ».

Après le discours du député Gronchi, qui s'est terminé au milieu de vifs applaudissements, ont parlé le Sénateur Casati pour résumer sur les résultats des discussions de Strasbourg dont il venait de rentrer, le Sénateur Persico, qui a fait part de l'adhésion du PSLI, le Prof. Rollier, porteur d'un message de salut du Mouvement fédéraliste et le Prof. Golzio, au nom de l'avocat Veronese, président général de l'Action Catholique.

Le député Camposarcano a envoyé un télégramme d'hommage à M. De Gasperi.

*Européens!
Répandez notre
Bulletin
Envoyez-nous
des abonnements!*

SYNTHÈSES E

Du Congrès de l'Europe qui s'est réuni à La Haye en mai 1948 à l'Assemblée Européenne réunie à Strasbourg en août 1949. L'Europe s'est engagée irrévocablement dans la voie de l'unité. Il n'est pas question de revenir en arrière, et l'on ne reviendra pas en arrière. Bien des difficultés sont encore à surmonter qui, par moments, peuvent donner l'impression que nous progressons lentement et par à-coups. Mais que nos amis américains n'aient aucun doute. Les peuples de l'Europe libre sont décidés à aller ensemble de l'avant. Par un moyen ou par un autre nous franchirons les obstacles de notre route. Lorsque nous disons que nous sommes décidés à nous unir, et que nous sommes prêts à faire les sacrifices qu'exige l'unité, nous demandons à l'Amérique de croire que l'Europe est bien décidée et que cette décision est sérieuse.

DUNCAN SANDYS
Président du Comité Exécutif
International du Mouvement Européen



Nous sommes encore capables d'édifier notre propre avenir. Nous avons toujours la truelle en main. Nous pouvons encore agir selon notre volonté. Notre rôle est d'édifier une Europe nouvelle pour sauvegarder les valeurs d'autrefois, ces valeurs nées et grandies chez nous: la liberté de l'homme et sa liberté de pensée. Mais il n'y a pas de temps à perdre. L'éloquence et les phrases ne nous rapprochent pas de notre but. La volonté de coopération doit se traduire en résultats pratiques. Ceux-ci peuvent être atteints dans le domaine économique et dans le domaine politique. Chaque pas en avant a son importance. La grandeur de notre but ne doit pas nous amener à penser que certaines tâches pratiques, immédiatement perceptibles, sont sans importance ou sans grandes conséquences. C'est même là que sera faite l'épreuve de la volonté

de coopération. C'est sur la solution de ces problèmes pratique que s'édifiera notre oeuvre jusqu'à l'achèvement final.

KARL WISTRAND
Député - Suède



En ce qui concerne la volonté de l'Autriche elle-même, il serait bon qu'elle songe à se tenir en dehors de la lutte ce qui est déjà, en soi, assez difficile. L'Autriche ne s'en trouverait que mieux, si l'on réussissait à créer un organisme international assez puissant pour rétablir dans un esprit pacifique les différends qui opposent les Etats entre eux. En effet, plus la lutte s'intensifie autour de l'Autriche, plus il devient évident que l'intérêt de ce pays est d'arriver à un accord international qui le protégerait tout en assurant la paix au reste du monde. C'est la raison pour laquelle, en Autriche, la majorité de la population aspire à la création d'une organisation internationale des Etats et c'est une des fatalités tragiques de la politique que ce soit justement l'Autriche que l'on refuse d'admettre au sein d'une fédération internationale des nations.

IRLICH DEUTSCH
Ancien Secrétaire d'Etat - Autriche



L'Autriche est et a toujours été un élément constitutif important de l'Europe et un centre de la Culture européenne. La situation politique a placé Vienne aux avant-postes de cette culture européenne. Nos liens avec l'Europe occidentale sont profonds et s'étendent dans tous les domaines des arts et des sciences. Cet avant-poste se trouve actuellement en danger - le danger d'une invasion de l'Est, qui ne pourra être évité que si l'Autriche est une partie d'un tout plus important, d'une Europe unie.

HANS HOFF
Professeur à l'Université de Vienne

Je suis persuadé que si jamais on arrive à former une forte Fédération sur le modèle des Etats Unis d'Amérique, les Allemands seront ceux qui voteront avec enthousiasme en plus grand nombre, abandonneront leur souveraineté et voudront faire partie de cette Fédération.

THEODOR HEUSS
Président du Bund Nordrhein-Westfalen



Depuis que le Conseil de l'Europe s'est réuni à Strasbourg, les événements relatifs au mouvement vers l'unité et l'intégration de l'Europe ont montré, à nos yeux américains, un dessein confus. En particulier, l'attitude du Comité des Ministres à l'égard des recommandations de l'Assemblée Consultative Européenne, et les commentaires exprimés sur les réticences de certains Etats à suivre la voie tracée par l'Assemblée, ont donné naissance en Amérique à des doutes très nets quant à l'avenir du Conseil de l'Europe et à l'avenir même de tous autres cheminements vers l'unité et l'intégration.

WILLIAM F. DONOVAN
Président du Comité Américain
pour l'Europe Unie



«Vraiment, ce n'est pas le moment de se désintéresser d'une oeuvre dont la nécessité est capitale pour notre civilisation occidentale, et pour la Paix».

DR JOSEPH FRINGS
Cardinal Archevêque de Cologne



EUROPÉENNES

La Suisse souhaite que l'Europe englobe également les pays de l'Est: ceci rendrait bien plus facile la participation suisse à une Fédération européenne. Si jusqu'à présent la Suisse n'est pas entrée dans l'O.N.U., c'est avant tout parce qu'elle désire éviter toute obligation militaire à l'égard d'un organisme international. Cette question ne se poserait pas dans le cas du Conseil de l'Europe de Strasbourg. Il en résulte qu'une participation de la Suisse à l'organisme de Strasbourg serait plus facile.

HANS OPRECHT

Président de la Commission
des Affaires Étrangères du Parlement
Fédéral Suisse

><

Si un programme d'unité européenne peut prêter à discussion quant au champ et au degré d'unification, on peut cependant admettre que celle-ci comporte, outre une certaine unification politique, une unification économique réalisant la libre circulation des marchandises, des hommes, des services et des capitaux. Il s'agit d'abattre les barrières économiques, jadis mol oreiller du protectionisme, qui aujourd'hui étranglent les économies nationales et ne profitent, en fin de compte et à longue échéance, ni à ceux qui sent derrière la barrière ni à ceux qui sont devant.

ALBERT CALMES

Ministre Plénipotentiaire - Luxembourg



... Il est inconcevable que l'Angleterre et le Commonwealth ne prennent pas dans la constitution politique de l'Europe Unie, la responsabilité qui les a engagés; il n'y a pas très longtemps, à deux reprises et à vingt années d'intervalle, dans une lutte gigantesque pour le droit et la liberté; il est inconcevable que par une incompréhension dont nous ne trouvons pas d'autre exemple dans leur histoire, ils méconnaissent les intérêts vitaux d'une puissance économique fondée, en proportions à peu près identiques, sur les relations avec l'Europe et le reste du monde.

DANIEL SERRUYS

><

Nous désirons coopérer aux différentes fonctions et institutions, avant d'entreprendre la construction d'un super-édifice qui pourrait paraître imposant mais serait dépourvu de toute solidité correspondante.

Il est évident qu'une unification de l'Europe aura des conséquences d'une très grande portée sur la vie économique dans les différents pays.

Il n'est donc pas possible d'éviter un certain délai pour un tel ajustement. Mais l'Europe s'unira dans ces conditions beaucoup plus solidement.

FINN MOR

Président de la Commission
des Affaires Étrangères - Suède

><

Les Etats, les Parlements, les Gouvernements qui collaborent sur le plan européen, ne devront jamais oublier qu'en dépit des différences fondamentales qui existent entre ce que l'on appelle, un peu superficiellement, l'« Ouest » et l'« Est », tous les Etats de notre continent devraient être réunis en une Fédération Européenne. Je sais que cette affirmation formulée dans les circonstances actuelles, peut paraître chimérique, purement théorique, mais elle exprime la vérité...

SALOMON GRUMBACH

Si l'on veut apprendre quelque chose de l'histoire, on doit savoir transporter ses enseignements dans d'autres lieux et dans d'autres époques, dans des conditions sociales et dans des mondes complètement différents. Comme la démocratie, de même le fédéralisme n'est pas une simple recette, c'est une tâche que l'on ne peut résoudre qu'avec beaucoup d'efforts sans cesse renouvelés. Mais bien mieux que les « simple » solutions, il peut donner le principe créateur riche de conséquences fécondes.

L. LUDERMANN

Professeur à l'Université de Genève

><

Le problème qui consiste à faire de l'Allemagne un état fédératif ne peut être résolu aujourd'hui que par les efforts réunis des Allemands et des Alliés. Mais pour cela, il faudrait que les Alliés aient vraiment bien compris la nature du problème allemand et qu'ils cessent de considérer l'unité allemande comme un degré supérieur du développement historique. Il faudrait aussi, que les Allemands eux-mêmes aient désiré la transformation de leur pays en un état fédératif et le rétablissement d'un haut degré d'autonomie des Etats allemands ou pour le moins qu'on puisse y arriver sans trop de peine. Ce problème, où en est-il?

Le sort de l'Europe est en fin de compte un sort commun. Non seulement l'Allemagne peut reprendre sa place mais elle doit reprendre sa place au sein de l'Europe. Les Alliés ne devront pas se laisser décourager par l'aspect extérieur qu'offre actuellement l'Allemagne, mais, au contraire, ils devront s'efforcer patiemment, avec compréhension et en sélectionnant avec soin ce qui est bon et ce qui est prêt à rentrer dans la tradition européenne.

WILHELM ROEPK

Professeur à l'Institut des Hautes Etudes
Internationales à Genève

LA IX^e SESSION DE LA FAO

Le 8 mai, au Capitole, ont été solennellement inaugurés, les travaux de la IX^e session du Conseil de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies: la F.A.O. à laquelle participent les membres des pays suivants: Australie, Belgique, Brésil, Birmanie, Canada, Chili, Danemark, Egvpte, France, Inde, Angleterre, Yougoslavie, Mexique, Pakistan, Etat-Unis et l'Union Sud Africaine.

A la séance d'inauguration sont intervenus: l'ambassadeur des Etats-Unis, *M. James Dunn*; le ministre de l'Agriculture, *M. Segni*; les sous-secrétaires d'état *MM. Bubbio et Colombo*; le *Vicomte Bruce de Melbourn*, président indépendant du Conseil de la F.A.O. et membre de la Chambre des Lords; *sir Herbert Broadley*, vice-directeur général de la FAO pour l'Europe; le Préfet, *M. Mario Trinchieri*, le président de la Province; le député *M. Benedettini* et le Maire-adjoint *M. Andreoli*, qui au nom du peuple de Rome a salué toutes les personnes présentes. « L'administration communale — a dit *M. Andreoli* — qui veut être l'interprète des sentiments de tous les citoyens, vous a prié de tenir votre séance d'inauguration au Capitole, que l'histoire et la tradition désignent tout particulièrement pour répondre aux buts que se propose votre noble entreprise. Nous admirons l'esprit de fraternité chrétienne qui anime votre oeuvre, et nous estimons à sa juste valeur la méthode scientifique et le sens des réalités avec lesquels vous la mettez en action ».

M. Boerma a prononcé ensuite quelques paroles pour répondre au salut de bienvenue de la ville de Rome. *M. Segni*, Ministre de l'Agriculture a parlé à son tour en ces termes:

Après les bouleversements de la guerre, les agitations idéologiques, les mouvements d'opinion qui l'ont suivie, la vision limpide qui annonçait au monde que l'unique moyen de donner

un nouvel essor aux pays qui avaient subi tant de désastres était la coopération, fut accueillie par l'Italie avec tout l'enthousiasme qui la soulève dès qu'elle se trouve en face d'un idéal de paix et de fraternité entre les peuples. C'est donc un juste tribut que je rends à ceux qui ont su donner à l'Organisation l'impulsion nécessaire, quand je rappelle ici les progrès qu'elle a accomplis et qui ont été suivis avec attention et admiration par le Gouvernement Italien.

« Les traditions séculaires de coopération, qui, dans le domaine international, enrichissent les mérites des Pays représentés ici, trouvent dans mon Pays, dans cette Rome, un écho vaste et profond. Dans la maturité civile de sa pensée moderne, qui enfonce ses racines dans l'antiquité, Rome est plus que jamais heureuse d'offrir, aujourd'hui temporairement, et demain de façon permanente, l'hospitalité aux représentants des Gouvernements rassemblés autour d'une même table, dans le but suprême de rétablir l'équilibre des rapports des divers pays, pour la meilleure répartition des ressources agricoles mondiales, et, en conséquence pour l'amélioration des conditions matérielles de vie des populations les plus souffrantes ».

« La gratitude impose des devoirs dont l'accomplissement est le privilège des peuples libres, et c'est pourquoi le Gouvernement Italien se plaît à rappeler ici les bienfaits reçus des pays des Nations Unies, aux moments les plus difficiles de sa situation agricole et alimentaire, par l'intermédiaire des Organisations internationales, et plus particulièrement de la F.A.O. »

« Cette gratitude, Messieurs, est une nouvelle preuve des sentiments profonds avec lesquels le peuple et le Gouvernement Italien ont accueilli la nouvelle du transfert, à Rome de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies; el-

le est, également, une assurance que le Gouvernement ne négligera aucun des moyens propres à assurer la réalisation des fins et de l'idéal hautement humanitaires de l'Organisation ».

Lord Bruce a pris à son tour la parole pour mettre en relief l'importance de l'Organisation et les efforts qu'elle a accomplis et qu'elle accomplira pour aboutir à la stabilité économique entre les Nations, pour en améliorer les « standards » de vie pour limiter enfin, autant que possible, les périodes de dépression.

Après avoir remercié *M. Segni* et le Maire-Adjoint de Rome,

Lord Bruce, Président indépendant du Conseil, a rappelé l'histoire, riche de signification, du palais où, pour la première fois, « avait lieu la réunion du Conseil; ce palais — a-t-il dit — n'appartient pas seulement aux Italiens, mais aussi au monde, ce qui est particulièrement approprié au fait que la F.A.O. doit se transférer à Rome, car elle appartient, elle aussi, au monde ».

M. Norris E. Dodd, Directeur Général de la F.A.O., a exprimé sa satisfaction pour les dispositions adoptées par le Gouvernement italien envers le Conseil, et a souhaité le succès des travaux qui se feront à Rome. « Diverses décisions seront prises pendant cette session du Conseil, quelques unes auront un effet que l'on ne pourra pas apprécier immédiatement. Je suis sûr que ces problèmes seront discutés avec justice et de façon définitive, afin que nos travaux soient terminés à temps ».

La réunion du matin s'est conclue par une réception offerte par le Maire-Adjoint de Rome aux délégués du Conseil de la F.A.O.

Avant le Conseil, *Lord Bruce* et *M. Dodd* avaient tenu une conférence de presse au Capitole.

Après le déjeuner offert à Villa Madama par le Ministre des Affaires Etrangères italien, Com-

(à suivre en page 11)

L'opinion publique favorable à l'Union Européenne

A la suite d'une enquête du MOUVEMENT EUROPEEN, la majeure partie des citoyens de divers Pays se sont déclarés en faveur de l'unité européenne.

Nous reproduisons ci-dessous les demandes et les réponses auxquelles l'enquête a donné lieu.

— Comment est considérée l'Union Européenne par l'opinion publique des différents pays d'Europe?

A cette interrogation ont répondu, le 6 mai, le Président du Conseil international du Mouvement européen, M. Paul Henri Spaak et le député britannique M. Duncan Sandys à une conférence de presse tenue en présence des anciens premiers-ministres français MM. Ramadier et Reynaud, du président du Mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, M. André Philip et du Secrétaire général des « Nouvelles Equipes Internationales » M. Robert Bichet.

A ce propos M. Spaak a fait un rapport sur les résultats essentiels d'un sondage de l'opinion publique effectué sur 10 mille personnes en Norvège, en Hollande, en France, en Italie en Allemagne Occidentale et dans le secteur occidental de Berlin, des pays qui ont une population globale de 153 millions d'habitants. Voici les questions et les réponses du referendum :

1) Si une Union européenne signifiait la possibilité de se déplacer librement d'un pays à l'autre et pour tous ceux qui le désiraient, et de venir travailler dans votre pays seriez-vous pour ou contre une telle union?

Réponses : en faveur 66 %, contraires 13 %, indécises 21 %;

2) Une Union européenne pourrait-elle signifier pour nous la possibilité d'exporter tous nos produits dans tous les autres pays de l'Union sans payer de douane et, réciproquement, la possibilité pour tous les autres pays de vendre leurs produits dans notre pays sans payer de droits d'entrée? Etes-vous en faveur ou contre une telle possibilité?

Réponses : favorables 72 %, contraires 9 %, indécises 19 %;

3) Si vous pouviez commercer librement sur un marché plus vaste, certaines industries de votre pays se développeraient, mais d'autres ne pourraient pas résister à l'augmentation de la concurrence et devraient cesser leur activité. Dans ces conditions êtes-vous en faveur ou contre la création de l'Union européenne?

Réponses : 35% en faveur, 23% contraires, indécises 32%.

M. Spaak a fait relever sur ce point que cette question a enregistré un pourcentage plus bas de réponses favorables. Il ne s'agit plus — a-t-il fait observer — d'une décision sentimentale, mais d'un choix réfléchi.

4) En tenant compte des points déjà examinés, crovez-vous qu'une Union européenne serait un bien ou un mal?

Réponses : un bien : 64 % ; un mal : 9 %, indécises : 27 %;

La Grande Bretagne et l'Allemagne devraient elles faire partie de l'Union Européenne?

Réponses pour les différents pays oui : Norvège 82 %, Hol-

lande 70 %, Allemagne 71 %, Italie 40 %, France 81 %; non : Norvège 4 %, Holland 9 %, Allemagne 11 %, Italie 26 %, France 6 %; indécises : Norvège 114 %, Hollande 21 %, Allemagne 18 %, Italie 34 %, France 13 %.

L'Union européenne projetée devrait elle inclure l'Allemagne?

Réponses : OUI : Norvège 62 %, Hollande 63 %, Allemagne 72 %, Italie 48 %, France 39 %; NON : Norvège 25 %, Hollande 23 %, Allemagne 19 %, Italie 35 %, France 27 %. M. Reynaud est intervenu dans la Conférence de Presse avec cette déclaration : « Les gouvernements n'ont pas agi, parce qu'ils ne savent pas se libérer de leur « routine ». La Commission économique de l'Assemblée européenne avait demandé, entre autre, la création d'une Union européenne de paiements et les gouvernements, par trop d'attachement à la politique des accords bilatéraux qu'ils considéraient comme la clé de « l'emploi en plein », n'ont pas voulu comprendre que seuls les accords multi-latéraux étaient à la base même de la conception économique de l'Europe. Il y a des moments où il faut savoir choisir ».

La IXe Session de la FAO

(suite de la page 10)

te Sforza, les travaux du Conseil ont été repris dans l'après-midi, au siège de l'Office régional de la F.A.O., à Villa Borghese.

Après avoir approuvé les propositions de la dernière séance du Conseil, Lord Bruce a invité M. Dodd à faire un rapport sur ses récents voyages dans les Etats adhérents.

Le Conseil a pris note du rapport du Directeur Général, puis a porté son attention sur l'étude de la situation alimentaire mondiale. A ce propos, et en se référant au rapport du Directeur Général, le Conseil a enregistré une communication du Secréta-

riaat de la F.A.O., au sujet des changements survenus dans la situation alimentaire après la 5ème Séance de la Conférence de la F.A.O., l'automne dernier à Washington. Cette communication démontre que partout il y a eu de petites variations et surtout une grande diminution de vivres dans deux zones de la Chine, diminution susceptible de provoquer la famine parmi des millions de personnes.

Les travaux continueront pendant une semaine. Dans notre prochain numéro, nous publierons un reportage sur les conclusions de l'Assemblée.

POUR LES TRAVAILLEURS ITALIENS

L'UNIFICATION DES SYNDICATS

Le 30 avril, au Théâtre Adriano, à Rome, à la suite de la fusion de la « Libre Confédération générale Italienne du Travail », de la « Confédération Italienne du Travail », des « Syndicats Autonomes » et d'autres organisations de travailleurs, a été constituée la « Confédération Italienne des Syndicats des Travailleurs ».

La naissance de ce nouvel organisme est particulièrement importante, tant au point de vue syndical que politique, et c'est pourquoi nous donnons ci-dessous le compte-rendu détaillé de l'assemblée constitutive.

Le Secrétaire Général de la Fil. *M. Giovanni Canini* en assumant la présidence de l'assemblée, a mis en lumière la signification de la grande assemblée et a précisé les directives qu'a l'intention de suivre le syndicalisme démocratique et indé pendant italien. La nouvelle organisation se propose de défendre vaillamment les intérêts des travailleurs; elle sera contraire à toutes les dictatures de n'importe quelle couleur et elle défendra les libres institutions démocratiques.

M. Canini donne ensuite lecture des nombreuses adhésions parvenues à l'assemblée entre autres, la *Confédération internationale des syndicats libres*, le *Comité Consultatif pour l'Erp*, la *Fédération américaine du travail*, les *Trade Unions britanniques*, la *Confédération générale du Travail de Grèce*, le *Mouvement des travailleurs catholiques des Pays-Bas*, les *Forces Ouvrières*, le *Conseil italo-américain du travail*, les *Syndicats chrétiens suisses* et les *Syndicats de l'Allemagne*, de la *Norvège du Danemark*, de la *Hollande* et de l'*Autriche*.

Successivement, ont pris la parole *M. Consoni* pour les Syndicats autonomes, *M. Enrico Parri* pour la FIL et *M. Luigi Morelli* pour la LCGIL qui ont apporté aux personnes présentes le salut des organisations qu'ils représentent.

Ont pris, en outre, la parole pour saluer au nom des travailleurs qu'ils représentaient respectivement *M. Zeni* du Mouvement Syndical Suisse (qui a entre autre fait remarquer que la dernière grève générale en Suisse remonte à 1918) et les délégués de Trieste et de Gorizia.

Prend alors la parole, le Secrétaire organisatif de la LCGIL,

M. Cuzzaniti, qui, donne lecture d'un ordre du jour lequel, approuvé par acclamation, proclame la naissance officielle de la CISL.

La CISL — poursuit le document — affirme une volonté bien décidée d'assurer le respect et la dignité de la personne humaine comme condition primordiale d'une vraie justice sociale et proclame le droits fondamentaux des travailleurs, en prenant l'engagement solennel de les défendre et de les aider: 1) droit au travail comme moyen naturel de vie et dont il doit avoir le libre choix; 2) droit à la justice sociale, moyen fondamental de paix durable dans la communauté civile; 3) droit à l'introduction des forces du travail dans les organismes qui déterminent les courants de la politique économique du pays: 4) droit à la garantie et à la stabilité de l'occupation dans la plus ample liberté individuelle et familiale; 5) droit à l'assistance et à la prévoyance, devant être réalisé au moyen d'une législation qui garantisse d'une façon stable la possibilité de satisfaire aux exigences des travailleurs et de leurs familles en tout temps et lieu et dans chaque circonstance de la vie; 6) droit à la constitution de libres organisations démocratiques et au libre exercice de leur action syndicale, y compris le droit de grève pour la légitime défense des intérêts de ceux qui travaillent; 7) droit de représentation des travailleurs dans les organismes existants ou qui pourront exister, de façon à rendre déterminante l'influence du monde du travail sur les orientations sociales de la vie nationale; 8) droit de participation des forces du travail dans la gestion et participation à la possession des moyens de production ».

M. Cuzzaniti propose alors — et l'assemblée approuve — la composition du Secrétariat et du Comité exécutif de la nouvelle organisation qui sont ainsi formés:

Secrétariat: Secrétaire général, *M. Giulio Pastore*; Secrétaires: *MM. Giovanni Canini, Paolo Consoni, Roberto Cuzzanini, Luigi Morelli, Enrico Parri*, Vice secrétaires: *MM. Alberto Cajelli, Paolo Cavezzali, Dionigi Coppo, Giuseppe Giuffrè, Amleto Mantecazza, Anselmo Martoni, Abbio Claudio Rocchi, Bruno Storti et Ermanno Trebbi*.

Comité Exécutif Confédéré: tous les membres du Secrétariat, plus *MM. Annese, Arduini Barni, Benigni, Binotti, Bonamico, Calvi, Cappugi, Cardona, Elia, Farnoni, Ferro, Formis, Gestivo, Giannitelli, Macario, Muccioli, Passotti, Pinci, Rabelli, Ricci, Sabatini, Valmiigli, Valsecchi, Volontè, Zini et Zino*.

Le nouveau Secrétaire général de la CISL, le député *Giulio Pastore*, a prononcé un discours pour la célébration du 1er mai au cours duquel il a dit entre autre:

« Dans un moment où l'on cherche à soulever les travailleurs contre la sécurité même du pays en faveur d'invasions étrangères possibles, il est nécessaire que les travailleurs démocratiques affirment de nouveau leur foi et leur dévouement envers l'Italie ».

Quant à l'action que conduiront les syndicats démocratiques l'orateur déclare que toute imposture démagogique sera exclue.

« Un comice de place publique, dit-il, ne produit pas du charbon; que l'on fasse un discours de moins, mais qu'on passe plutôt une heure de plus à étudier des problèmes intéressants les travailleurs ».

LA SESSION DE L'ILU A NAMUR

La session préparatoire de l'Institut Luxembourgeois Universitaire, réunion internationale organisée par l'A. S. B. L. «Pro Pace», a eu lieu du 21 au 23 avril à Namur.

La réunion de Namur, organisée par le mouvement belge «Pro Pace», présidée par M. Louis Empain et à laquelle ont participé M. José Toussaint, Secrétaire général de «Pro Pace», M. Jean Chevalier de la Direction générale de l'Unesco, M. Gilbert Gadoffre, Directeur du Centre Culturel International de Royanmont, M. Alexandre Marc, Directeur de l'Institut Luxembourgeois Universitaire, M. Bernard Voyenns, de à l'École des Journalistes de Paris, etc., a commencé ses travaux par un exposé fait par M. Henri Koch, fondateur et président de l'ILU.

M. Henri Koch, en expliquant les objectifs de l'I. L. U. a aussi abordé le problème fédéraliste en disant:

« Au sein des mouvements fédéralistes, à côté des mouvements fédéralistes, il s'agit donc de créer des équipes d'hommes désintéressés qui se consacrent à la recherche et à l'étude, afin que l'action à laquelle nous participons tous ne risque pas d'échouer faute de préparation suffisante: car l'action et la pensée sont inséparables. »

Les frontières de l'Etat-Nation, quel qu'il soit, sont désormais incapables de constituer le cadre dans lequel puissent être posés et résolus les grands problèmes de notre époque. L'humanité cherche à tâtons des structures nouvelles de caractère plus ou moins fédéraliste qui permettront de coordonner et d'associer étroitement, à l'échelle continentale, intercontinentale ou mondiale, les énergies, les activités et les intérêts des nations.

Nous mettrons l'accent, tout au moins au début, non pas sur l'enseignement

proprement dit, mais sur l'étude, la confrontation et la recherche.

Nos efforts s'orienteront surtout vers les rapports entre peuples et entre civilisations favorisant ainsi dans toute la mesure du possible, le rapprochement international.

L'Institut Luxembourgeois Universitaire, tout en affirmant son absolue indépendance vis-à-vis des pouvoirs établis, travaillera en commun avec les mouvements d'inspiration fédéraliste et se propose de collaborer étroitement avec les grands organismes internationaux tels que l'UNESCO.

En parlant des «Foyers supranationaux de culture», M. Alexandre Marc, dans son important exposé, a dit:

« Il est devenu banal d'observer que notre société vit en état de crise. Crise économique? Crise politique? Crise sociale? A chacune de ces questions, la réponse ne saurait être qu'affirmative: il s'agit en somme d'une crise totale, d'une crise de civilisation. »

C'est pourquoi nos contemporains s'interrogent avec anxiété sur la culture: comme le «problème de la santé» se pose surtout devant l'homme malade, le problème de la culture nous hante parce que nous sentons peser sur nous la menace d'une nouvelle barbarie.

Barbarie, qu'est-ce à dire? Le terme évoque l'image d'une invasion: sans écarter une telle réminiscence, il conviendrait sans doute de penser à la décomposition, au sens étymologique du terme. Tirailée entre des facteurs contradictoires, la civilisation se décompose en une multitude chaotique de vérités partielles qui, parce que fragmentaires, deviennent autant de mensonges.

On pourrait montrer facilement combien, depuis un siècle, l'unité — la « composition » — de la culture a été affaiblie par la tendance à la frag-

mentation, à la particularisation, à la spécialisation. Observons que cette tendance, pour une part inévitable et même nécessaire, aboutit aujourd'hui, dans tous les domaines, à des oppositions irréductibles et à des luttes inexpiables.

M. Bernard Voyenne a développé le thème de sa conférence: «Le Livre de la Paix», en disant que ce doit être l'une des premières réalisations pratiques de l'I. L. U. Dans sa conférence «Postulats spirituels de la Paix» M. Jean Chevalier a envisagé la nécessité d'une nouvelle renaissance sous ces trois aspects: a) refus d'un certain passé; b) recours à des sources plus nombreuses que celles, précieuses, de la civilisation occidentale; c) redécouverte et mise en pratique des valeurs authentiquement humaines.

Cette renaissance implique donc l'adhésion à un nouvel humanisme que l'on pourrait définir en considérant, avant tout, ces incidences sur la paix comme une adhésion:

1. à l'idée de l'unité de la personne humaine;
2. à l'idée de l'espèce humaine;
3. à l'égalité des hommes entre eux, devant le Droit et devant les possibilités de l'existence;
4. à l'idée d'évolution;
5. à l'idée du pouvoir de l'homme de s'améliorer lui-même et d'améliorer la société;
6. à l'idée que le bonheur, le progrès, la liberté sont les valeurs suprêmes de la vie.

M. Gilbert Gadoffre, Directeur du Centre International de Royanmont, a tenu une intéressante conférence ayant pour sujet: «Vers une synthèse internationale des connaissances humaines».

A la réunion de clôture ont pris la parole M. le Sénateur Henri Barre, membre du Conseil de la République Française, M. Alexandre Marc et M. Louis Empain,

EN ROUMANIE :

LA "NATIONALISATION" DES IMMEUBLES

En Roumanie, après les expropriations intégrales de propriétés rurales, on en est arrivé, il y a quelques jours, à la confiscation urbaine des immeubles d'habitation.

Nous publions ci-dessous le texte du décret du Praesidium soviétique de Bucarest, du 20 avril, pour l'édification de nos lecteurs et pour illustrer les perspectives... qui nous attendraient dans l'hypothèse — espérons irréalisable — d'une Europe stalinisée.

Le Praesidium de la Grande Assemblée Nationale de la RPR, se basant sur l'article 44, 2-e al., et l'article 45 de la Constitution de la R. P. R., et ayant pris connaissance de la décision du Conseil des Ministres du 19 avril 1950, prend le décret suivant pour la nationalisation de certains immeubles.

Article 1er. — Afin d'affermir et de développer le secteur socialiste de l'économie de la R.P.R.;

Afin d'assurer une bonne administration du fonds des bâtiments soumis à la dégradation du fait du sabotage de la grande bourgeoisie et des exploités qui détiennent un nombre important de bâtiments;

Afin d'arracher des mains des exploités un important moyen d'exploitation;

On nationalise les immeubles mentionnés dans la liste ci-jointe qui fait partie intégrante du présent décret et pour la rédaction de laquelle on a tenu compte des critères suivants:

1) Les immeubles bâtis appartenant aux anciens industriels, aux anciens grands propriétaires terriens, aux anciens banquiers, aux anciens grands commerçants et autres éléments de la grande bourgeoisie;

2) Les immeubles bâtis détenus par les exploités de la maison d'habitation;

3) Les hôtels avec tout leur inventaire;

4) Les immeubles en construction, bâtis en vue de l'exploitation, qui ont été abandonnés par leurs propriétaires, ainsi que les matériaux de construction afférents, quel que soit l'endroit où ils se trouvent en dépôt;

5) Les immeubles détériorés ou détruits à la suite du tremblement de terre ou de la guerre, bâtis pour l'exploitation et dont les propriétaires ne se sont pas souciés de leur réparation ou de leur reconstruction.

Article 2. — Les immeubles appartenant aux travailleurs, aux fonctionnaires, aux artisans, aux intellectuels professionnels et aux retraités n'entrent pas dans les prévisions du présent décret et ne seront pas nationalisés.

Article 3. Les immeubles nationalisés passent dans la propriété de l'Etat, en tant que biens de tout le peuple, sans dédommagement aucun et libres de toute charge et de tout droit réel à quelque nature que ce soit.

Article 4. — Par immeubles, dans le sens du présent décret on entend le terrain avec les constructions aussi bien que les installations afférentes avec tout l'outillage existant destiné à l'entretien de l'immeuble.

Article 5. Les immeubles appartenant à l'époux, à l'épouse ou aux enfants mineurs sont considérés, en ce qui concerne l'application du présent décret, comme appartenant à un seul propriétaire;

Article 6. — Par l'effet du présent décret, l'Etat se substitue dans tous les droits aux anciens propriétaires.

Les locataires à tous les titres des immeubles nationalisés, y compris les anciens propriétaires qui habitent ces immeubles, deviennent, à partir du moment où la nationalisation a été effectuée, locataires de l'Etat.

Article 7. — Les immeubles nationalisés passent, par l'effet du présent décret, dans l'adminis-

tration du Comité Provisoire du Conseil Populaire (Soviet, N. D. R.) de la commune sur le territoire de laquelle ils se trouvent.

Article 8. Tous ceux qui, par n'importe quel moyen, abimeront, détruiront ou aliéneront des biens ou des installations soumis à la nationalisation, ainsi que ceux qui empêcheront ou essaieront d'empêcher la nationalisation prévue par le présent décret, seront punis de 5 à 10 ans de travaux forcés et de la confiscation des biens.

Article 9. — Les infractions au présent décret seront constatées, poursuivies et jugées conformément au décret n. 183 du 30 avril 1949 sur la répression des infractions économiques.

Article 10. — Les Comités Provisoires des Conseils Populaires veilleront à ce que les droits de l'Etat découlant du présent décret, soient inscrits dans les formes prévues par la loi.

Article 11. — La Commission d'Etat pour l'application de la loi sur les Conseils Populaires est chargée de l'application du présent décret.

Article 12. — Le présent décret entre en vigueur à la date de sa publication.

La semaine prochaine, à Florence, doit s'ouvrir la Conférence générale de l'UNESCO avec la participation de M. Torres Bodet.

La Conférence sera présidée par S. E. M. Guido Gonnella Ministre de l'Instruction Publique. Les travaux seront dirigés par les sénateurs MM. Alessandro Casati, Chef de la Mission italienne de l'UNESCO et Stefano Iacini, membre du Conseil Exécutif de l'Unesco.

Nous donnerons dans notre prochaine numéro le compte-rendu des travaux de la Conférence.

LA PROPOSITION SCHUMAN

La France, comme mesure nécessaire à maintenir la paix, vient de proposer un condominium européen des ressources vitales de charbon et d'acier du Continent.

Comme premier acte, dans l'application de ce projet, le Ministre des Affaires Etrangères, M. Schuman a précisé à une conférence de presse, que le Gouvernement français est disposé à y prendre part en mettant à disposition ses riches mines de la Lorraine et de la Sarre qui seraient associées aux mines allemandes de la Ruhr.

« L'unification des ressources économique de l'Europe — a déclaré le Ministre — exige l'élimination de l'antagonisme séculaire entre la France et l'Allemagne ».

« En unifiant les ressources de charbon et d'acier — a poursuivi M. Schuman — le destin de ces régions, qui pendant si longtemps ont été vouées à la production de guerre et dont elles ont été le plus souvent les victimes, serait changé ».

Cette décision française a été prise à la réunion du Cabinet à peu de distance des pourparlers de Londres entre M. Acheson, M. Schuman et M. Bevin.

La déclaration de M. Schuman est ainsi formulée: « L'intégration de la production du charbon et de l'acier en Europe occidentale garantira l'établissement immédiat de bases communes de développement économique, ce qui serait un premier pas en faveur d'une fédération européenne ».

Un tel geste changerait le destin de ces régions qui pendant si longtemps ont été les constantes victimes d'économies séparées et contrastantes. La solidarité de production, garantie par ce projet, rendrait matériellement impossible n'importe quel la guerre entre la France et l'Allemagne.

La formation de cette puissante union dans la production, ouverte à toutes les nations qui voudraient y prendre part, garantirait à tous ces pays les ma-



tières premières vitales de la production industrielle, fondamentales pour leur économie et leur sécurité.

Pour aboutir à ces objectifs, le Gouvernement français est disposé à négocier en vue de la formation d'une commission pleinement autorisée qui puisse garantir la modernisation de la production, l'amélioration de la qualité, une juste concurrence quant aux prix du charbon et de l'acier sur les marchés français et allemands et dans les autres pays d'Europe qui ont l'intention de participer à ce

projet, le développement des exportations communes dans d'autres pays et l'assurance de conditions de travail équitables dans les industries participantes.

Après la lecture de sa déclaration, M. Schuman a encore précisé: « Je tiens à répéter que tous les pays européens sont invités à donner leur adhésions à la haute autorité commune. Cette invitation est naturellement adressée en premier lieu à nos amis de Grande-Bretagne, du Benelux et d'Italie. Nous espérons qu'ils pourront y répondre. La création d'une haute autorité doit être de telle nature qu'elle devra faciliter la réalisation de l'Union douanière franco-italienne, en ébauchant les conditions de concurrence sur une base égale pour les deux pays ».

LA CROISADE DE LA LIBERTÉ

Le Président Truman, après avoir fait relever dans son discours du 20 avril que les Etats-Unis au moyen de la « Voix d'Amérique » et par d'autres systèmes font tout leur possible pour faire connaître partout la vérité sur la liberté et la démocratie. Le comité National pour l'Europe libre, présidé par l'ancien Ambassadeur au Japon, M. Joseph Grew, avait adressé au Président le télégramme suivant:

« Nous présumons que le peuple américain est prêt à accomplir une croisade pour la liberté qui, non seulement aidera à tous ceux qui derrière le « rideau de fer » ont perdu la liberté et la maison, mais aussi donnera à leurs voix un volume plus ample avec une plus profonde affirmation de la part des peuples libres de ce pays et des autres, une foi et une confiance dans la survivance du monde libre.

Conscients des ultérieures responsabilités que vos paroles nous ont confiées, nous désirons vous donner l'assurance que

nous sommes en train de procéder immédiatement, avec toutes les ressources possibles à notre disposition dans ce pays, à l'organisation d'une croisade pour la liberté qui constituera une vraie expression de la volonté du peuple américain et qui, par la radio « Europe libre » et d'autres systèmes, sera propagée dans le monde entier ».

Le Président Truman a répondu en ces termes:

« Votre télégramme du 26 avril par lequel vous m'informez que le Comité National pour l'Europe libre est en train de prêcher une croisade nationale pour la liberté a ma plus grande approbation.

J'ai foi en ce que tous les Américains s'associeront à vous pour se consacrer à cette lutte difficile. Je vous suis très reconnaissant de la prompte réponse que vous avez donnée à mon appel du 20 avril par lequel j'avais fait relever le rôle important que pouvaient jouer les groupes et les organisations privées dans cette entreprise ».

M. Konrad Adenauer, Chancelier de l'Allemagne occidentale, a déclaré que son gouvernement est disposé à accepter le projet d'une unification des ressources franco-allemandes en acier et charbon.

Il a en outre déclaré que cette proposition est un geste généreux susceptible d'avoir de vastes développements.

M. Adenauer a également annoncé que l'Allemagne est prête à accepter l'invitation à participer à l'Assemblée européenne. On annonce même que le Gouvernement, réuni en session extraordinaire, a déjà décidé d'accepter l'invitation, mais cette décision doit être ratifiée par le Parlement.

Ce serait là le premier pas accompli par l'Allemagne, vers l'acceptation de nouvelles responsabilités internationales, depuis l'époque où l'Allemagne d'Hitler était sortie de l'assemblée des Nations.

Le rapprochement de l'Allemagne et de la France serait actuellement presque un fait accompli, la réalisation d'espoirs que beaucoup ont nourri depuis un quart de siècle.

M. Adenauer a ensuite déclaré que les fautes commises dans le passé par l'Allemagne, l'obligent maintenant à coopérer pour la paix de l'Europe. Il a défini l'Europe occidentale une « Troisième Force » qui pourra modérer les brusques oscillations de la tension internationale au cours de la guerre froide entre orient et occident.

Le plan proposé par Schuman, pour une union des ressources économiques françaises et allemandes a, comme on le sait, été immédiatement accepté par M. Adenauer. A ce propos, le Comte Sforza a fait les déclarations suivantes :

« Je ne puis que féliciter M. Schuman — a dit le Comte Sforza — pour sa courageuse initiative, et M. Adenauer pour sa réponse si pleine de compréhension. C'est là un geste qui peut un jour acquérir une signification historique en fonction surtout de deux éléments: que l'accord franco-allemand soit poussé loyalement jusqu'à ses conséquences inéluctables, et même jusqu'à la renonciation à une partie des souverainetés nationales; que soit assurée l'adhésion de la majeure partie des pays européens et celle de l'Italie.

« Quant à l'Italie, elle est prête à donner toute son adhésion et toute sa collaboration aussi bien à la création de cette organisation économique, qu'à l'organisme qui en résultera, ce qui ne manquera pas de réveiller en France et en Italie l'intérêt de l'opinion publique pour le développement le plus

rapide possible des unions douanières. Ce sont les conditions qui permettront à l'initiative de Schuman d'acquérir une valeur historique, riche de conséquences bien faisantes pour les peuples qui veulent la paix.

A son tour, le Secrétaire d'Etat américain Acheson, s'est intéressé à la proposition française et il a envoyé à Londres un communiqué où il dit: « L'annonce faite hier par le Gouvernement français, relativement aux propositions tendant à l'utilisation commune des ressources en charbon et acier de France et d'Al-

lemagne, au moyen d'une association ouverte à d'autres Pays, constitue un progrès d'une extrême importance ».

Dans notre prochain numéro :

— un important article que M. Henri Brugmans a bien voulu écrire pour nous: « Du Fédéralisme Utopique au Fédéralisme Scientifique ».

— un reportage sur les conclusions de la réunion tripartite de Londres au sujet de l'Allemagne.

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA"

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS :

Italie Lire 1000 | **Etranger** . . . Dollars 3,—
Membres bienfaiteurs » 5000 | Membres bienfaiteurs » 10,—

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo